

# LA LETTRE S

#94 / Actualité du Siéml / Octobre 2024

**SIÉML**  
Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire

## ÉDITO

Le projet de loi de finances pour 2025 s'en prend directement à un dispositif de péréquation qui fonctionne efficacement depuis... 1936 ! Le fonds d'aide aux charges d'électrification (Facé), géré au sein d'un compte d'affectation spéciale de l'État, est alimenté via un système de redistribution entre concessions de distribution d'électricité et financé par le tarif d'utilisation des réseaux (TURPE). Le dispositif est encadré par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui fixe régulièrement les objectifs d'investissement sur les réseaux. Le Gouvernement entend réformer le Facé de telle sorte qu'il ne soit plus financé par le TURPE, mais plutôt par la fiscalité électrique (TICFE). Cette manœuvre, motivée par une soi-disant recherche de simplification, est très dangereuse pour la pérennité du fonds ! D'une part cette modification de l'origine du financement établirait une distinction entre les travaux d'électrification urbains et les travaux ruraux, comme si ces derniers relevaient d'une logique d'assistance et non plus de la péréquation tarifaire. D'autre part, en tombant dans le budget général de l'État, le financement du Facé ne sera plus, au nom de l'universalité budgétaire, fléché obligatoirement vers les travaux d'électrification. Dans le contexte que l'on sait, on devine bien les arrières pensées de Bercy et le tour de passe-passe budgétaire envisagé ; surtout si l'on se remémore l'évolution fatale du fonds national d'adduction d'eau entre 2003 et 2005 !

**Jean-Luc Davy**  
président du Siéml

## CHAUFFERIES BOIS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU SIÉML BILAN TRÈS SATISFAISANT POUR LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION

Avec son accompagnement clé en main, le Siéml conçoit, réalise et exploite des chaufferies bois pour le compte des collectivités lui ayant transféré la compétence. Pour la saison de chauffe 2023-2024, six installations ont été mises en service, avec pour objectif de réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone. Les résultats de cette première année d'exploitation sont très encourageants.

### Exploitation et bilan environnemental

Le Siéml a réalisé un rapport d'exploitation pour chaque chaufferie. Côté fonctionnement, les coûts d'exploitation, incluant l'achat des granulés et la maintenance des installations, ont été optimisés, permettant aux communes de réduire leurs charges par rapport aux prévisions initiales. En matière d'économie énergie, 145 MWh ont été économisés, entraînant une réduction de 144 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 700000 km parcourus en voiture thermique. À noter, que deux projets atteignent l'objectif de - 40 % d'économie d'énergie fixé par le décret tertiaire !

### Un modèle clé en main performant

Ces résultats témoignent de la précision et de l'efficacité du pilotage des périodes de chauffe. Les incidents mineurs rencontrés ont été rapidement résolus grâce à la proactivité des agents du Siéml. Leur suivi à distance rigoureux, associé à l'engagement des agents communaux et à la réactivité des entreprises partenaires, a renforcé l'efficacité des installations. Cette première année d'exploitation s'avère donc très positive, favorisée certes par un hiver clément, mais plus encore par une bonne gestion et un matériel qualitatif. Le Siéml prévoit la mise en service de onze nouvelles chaufferies tout en continuant l'exploitation de celles déjà en place. Le service s'étoffe en conséquence, avec l'objectif d'une dizaine d'installations supplémentaires par an. Une nouvelle unité « Maîtrise d'ouvrage des systèmes énergétiques » a vu le jour au sein du service pour accompagner le développement des chaufferies bois, mais aussi de géothermie, et, à terme, d'installations photovoltaïques en toiture.

### INVESTISSEMENT

**6** chaufferies bois en service : Saint-Augustin-des-bois, Cantenay-Épinard, Sarrigné, Val-du-Layon, Rou-Marson et Angrie

**743 000 €**  
d'investissement total

**23** % de reste à charge pour la commune (en moyenne) grâce à 28 % de contributions Siéml et 49 % d'aides de l'ADEME et de l'État

### UN EXEMPLE : SARRIGNÉ

**1** école maternelle et primaire chauffée, soit 846 m<sup>2</sup>

**185** k€ investis avec un reste à charge de 26400 € pour la commune

**30** % de consommation d'énergie en moins

**94** % d'émission de gaz à effet de serre en moins

**0** combustible fossile !



## SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE QUEL BILAN POUR LA 9<sup>E</sup> ÉDITION ?

Le Salon a ouvert ses portes le dimanche 22 septembre, avec une innovation : la possibilité pour les visiteurs de réserver et tester plusieurs modèles de voiture en conditions réelles. Cette nouveauté, proposée en partenariat avec Electric Test Days, a été particulièrement bien accueillie. Testeurs et concessionnaires ont ainsi pu échanger de manière approfondie, les visiteurs se montrant toujours plus pointus dans leurs attentes et leurs questionnements. Une tendance vers une clientèle mieux informée et exigeante qui s'est traduite ces dernières années par un plafonnement de la fréquentation du salon, avec un public moins familial, mais plus au fait des enjeux de la mobilité durable. Le salon a tout de même attiré 550 visiteurs en une journée. En 2025, le Siéml orientera davantage le marketing des bornes de recharge vers son réseau Ouest Charge, tout en s'efforçant de passer le relai à des partenaires afin que le salon du véhicule électrique puisse perdurer à Angers.

## INSCRIPTION AU FORUM DÉPARTEMENTAL LE SOLAIRE, UNE ÉNERGIE QUI RAYONNE !



Les inscriptions sont ouvertes pour la 9<sup>e</sup> édition de notre Forum départemental, une journée incontournable dédiée aux collectivités, élus, services et partenaires qui souhaitent explorer les enjeux de l'énergie renouvelable la plus prometteuse du territoire : l'énergie solaire. La matinée, à Terra Botanica, sera rythmée par **quatre tables rondes abordant des thèmes essentiels pour la filière solaire en Maine-et-Loire**. Les discussions permettront de dresser un état des lieux de la filière, d'analyser les potentiels et les précautions à prendre pour le solaire en toiture, et de réfléchir aux modalités de gouvernance locale pour les grands projets solaires au sol. Un point sera également consacré aux nouveaux outils pour l'approvisionnement énergétique local, afin de doter les collectivités de leviers concrets pour leurs projets d'énergies renouvelables. **L'après-midi, les participants pourront assister au Siéml à des ateliers pratiques** offrant l'occasion d'échanger sur des cas pratiques avec les techniciens du Syndicat. Ces échanges seront enrichis par la **visite d'une ombrière PV** sur parking. La journée se clôturera par un moment fort : l'inauguration de BouSoLE, la boucle solaire locale d'Écouflant, marquant une avancée significative dans l'opération d'autoconsommation collective portée par le Siéml sur la zone d'activité. **L'inscription est gratuite, mais obligatoire** pour participer à la matinée, au cocktail déjeunatoire et éventuellement au programme de l'après-midi (nombre de places limité).

→ [www.forumdepartementaldelenergie.fr](http://www.forumdepartementaldelenergie.fr)

## RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

LUN. 4 NOV.	Réunion territoriale Saumur Val de Loire
MAR. 5 NOV.	Réunion du Bureau - Siéml
MAR. 5 NOV.	Réunion territoriale Baugeois Vallée
MER. 6 NOV.	Réunion territoriale Angers Loire Métropole
JEU. 7 NOV.	Réunion territoriale du Choletais
MAR. 12 NOV.	Réunion territoriale Mauges commauté
VEN. 15 NOV.	Forum départemental de l'énergie
19 AU 21 NOV.	Salon des maires et des collectivités locales
JEU. 28 NOV.	Réunion territoriale Loire Layon Aubance

→ Agenda 2024 : [www.sieml.fr/agenda](http://www.sieml.fr/agenda)

## CADASTRE SOLAIRE NUMÉRIQUE UN OUTIL POUR SOLARISER LE DÉPARTEMENT

Poursuivant la dynamique enclenchée avec la définition des zones d'accélération pour la production d'EnR, le Siéml développe un cadastre solaire, en partenariat avec les syndicats d'énergie TE44 et TE53. L'objectif est de faciliter et planifier la solarisation des toitures et parkings du département, en maîtrisant les données, de leur collecte à leur analyse. Ces données permettent de cibler les sites offrant le meilleur potentiel solaire, en fonction de l'orientation, l'inclinaison, le relief et les ombrages, ainsi que les projets les plus « attractifs » en termes de facilité de mise en œuvre et de rentabilité, notamment pour le bâti public et les ombrières PV. L'outil numérique cartographique permet de simuler des projets solaires sur bâti. Avec la mise en service du cadastre et la formation des conseillers en énergie, le Siéml renforce son expertise et sa capacité à accompagner les collectivités dans la solarisation de leur patrimoine public, anticipant ainsi les obligations réglementaires. En 2025, le syndicat poursuivra l'élaboration de méthodologies pour prioriser et planifier, par territoire, les projets de solarisation. RDV au forum pour en savoir plus !

### RETOUR SUR



17 oct.

Les Rdv Siéml au Coudray-Macouard. Une dizaine d'élus et techniciens ont suivi les étapes de rénovation du bâti ancien et visiter le chantier de la mairie avec des isolants biosourcés et l'installation d'une pompe à chaleur.



4 oct.

Inauguration à Vivy de la station autotopartage Ogalo développée par Saumur Val de Loire pour une mobilité durable pour tous, avec la 200<sup>e</sup> borne de recharge installée par le Siéml en Maine-et-Loire.



21 sept.

Géodatadays de Nantes. Le service géomatique a présenté une partie de ses activités et la méthodologie de travail mise en œuvre pour simuler la montée des eaux en utilisant les données brutes du PCRS.